

## **Extrait du Registre des délibérations du Bureau**

### **Séance du Jeudi 30 Novembre 2017**

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 3.1, 3.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 7.1, 7.2

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h45.

**Etaient présents** : Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.2.1), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

**Etaient absents** : **Besançon** : M. Dominique SCHAUSS, M. Anthony POULIN, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Emmanuel DUMONT, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

**Secrétaire de séance** : Mme Martine DONEY

**Procurations de vote** :

**Mandants** : A. POULIN, P. DUCHEZEAU, T. MORTON

**Mandataires** : F. PRESSE, C. LIME, S. WANLIN

## Fonds aides aux manifestations sportives

**Rapporteur** : Jean-Yves PRALON, Vice-Président

**Commission** : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017-2021 « actions/manifestations sportives (fonds d'aide) »	Montant prévu au BP 2017 : 40 000 € Montant de l'opération : 900 €

### Résumé :

Ce rapport porte sur l'attribution d'une subvention de moins de 10 000 € dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2017.

Il est proposé de soutenir le club Vélo Loisirs Nancray à hauteur de 900€ pour l'organisation de la 13<sup>ème</sup> édition de « la Sapinette 2017 » randonnée pédestre et VTT.

Au regard des critères d'éligibilité du fonds d'aide « manifestations sportives » et de l'étude des projets déposés dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> session d'instruction 2017 (projets se déroulant sur le 2<sup>ème</sup> semestre), il est proposé de prioriser :

- les événements autour des sports de nature et ceux concourant à valoriser et à animer la vallée du Doubs, notamment en période estivale,
- les projets comportant un intérêt pour l'animation d'un secteur ou d'un quartier,
- et les manifestations ouvertes à tous.

Dans ce cadre, il est proposé de soutenir le club Vélo Loisirs Nancray à hauteur de 900€ pour l'organisation de la 13<sup>ème</sup> édition randonnée pédestre et VTT « La Sapinette 2017 ».

Le montant total des subventions attribuées au titre du fonds pour « manifestations sportives » pour le deuxième semestre 2017 s'élève donc à 24 500 €.

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 900 € au Club Vélo Loisirs Nancray pour « La Sapinette 2017 », dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2017.**

Préfecture du Doubs

Reçu le 11 DEC. 2017



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0